

Delphin

Nom : ~~Delphin~~
Prénoms : ~~Pierre Sicaphin~~ Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **1605**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
Né le 26 Mai 1893, à S'Anpree, canton de Vouiron, département de Isère, résidant à S'Anpree, canton de Vouiron, département de Isère, profession de Cultivateur
fils de Sicaphin et de Grangre la Thollette Joseph domiciliés à S'Anpree, canton de Vouiron, département de Isère

SIGNALEMENT.
Cheveux : châtains clairs Renseignements physiologiques complémentaires :
Yeux : gris
Front : { Inclinaison : }
 { Hauteur : } complète
 { Largeur : }
Dos : { Taille : 1 mètre 68 centimètres.
Base : { Taille rectifiée : 1 m. cent.
Nez... { Hauteur : } large
 { Saillie : }
 { Largeur : }
Visage : normal
Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.
Classé dans la 1° partie de la liste en 19 13.
Classé dans la 1° partie de la liste en 19 13.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au contrôle spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<u>R. Bon de Chanson à pied M.D.</u>		<u>379</u>
Armée active.		
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
Inscrit sous le n° 63 de la liste du Canton de Vouiron
Incorporé à compter du 28 novembre 1913.
Arrivé au corps le 28 novembre 1913.
Tué à l'ennemi le 24 mars 1915
Inhumé au cimetière Militaire de Kallembourg C de Sulzern L. 106 a été transféré à Orbeval (Belgique) le 27.9.24 (cimetière National français du Wetzstein tombe N 106)

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE. R. RÉSERVE.

CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.
<u>22 août 1914. Ingushim</u>	<u>Cité ord du B^{on} N^o 13 du 6. 10. 14</u>
<u>28 août 1914 d^e</u>	<u>" Blessé en faisant vaillamment son devoir "</u>
<u>2 sept 1914 Givâ goutte la Place</u>	
<u>au 24 mars 1915</u>	

PÉRIODES D'ENGAGEMENTS.	RÉSERVE...		ARMÉE TERRITORIALE.		SPÉCIALES aux hommes du service de garde des voies de communication.	
	1 ^{re} dans 1	du au	1 ^{re} dans 1	du au	Du au	Du au
Régulière	2 ^e dans 1	du au	Supplémentaire dans 1	du au		
Supplémentaire						

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

No remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Paris et Limoges. — Imp. et libr. milit. Henri CHARLES-LAVAZELLE. — N 1001 int.

Fiche d'affectation créée

Fiche matriculaire créée

Depierre, Coqnozon

Nom : **Depierre, Coqnozon**
 Prénoms : **Jean Jules Fern** Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **1606**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
 Né le **8 Mai 1893**, à **Coulbrie**, canton de **Voiron**, département de **Isère**, résidant à **Coulbrie**, canton de **Voiron**, département de **Isère**, profession de **Cultivateur**, fils de **Charles Jules** et de **Augustine Picard**, domiciliés à **Coulbrie**, canton de **Voiron**, département de **Isère**

SIGNALEMENT.
 Cheveux : **châtain**
 Yeux : **bleus**
 Renseignements physiologiques complémentaires :
 Front... } Inclinaison :
 } Hauteur : } moyenne
 } Largeur : }
 Dos : }
 Base : }
 Nez... } Hauteur : } moyenne
 } Saillie : }
 } Largeur : }
 Visage : **long**
 Degré d'instruction générale : **3**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.
 Classé dans la **1^{re}** partie de la liste en 19 **13**.
 Classé dans la **1^{re}** partie de la liste en 19

CORPS D'AFFECTATION.

Notification n° **18755/54** du **30-1-1937** - Pension définitive de **45%** concédée par arrêté du **17-7-1926** pour :
 1^{re} - Cicatrice de suture cuisse gauche - 2^e - atrophie complète du testicule gauche - Forclos pour cicatrices au mollet droit
 Réforme définitive, art. 1, pension définitive **30%**, C.R. Grenoble, du **15 Décembre 1938**, pour :
 1^{re} - Cicatrice fosse gauche - 2^e - Atrophie du testicule gauche.

NUMÉROS
 au contrôle spécial. MATRICULE ou au répertoire.
 Armée active. 6^e Rég. d'Infanterie Coloniale 1^{re} 6662
 14^e section de 6^e Div. d'Art. 6266
 Armée territoriale et réserve de l'armée active. 14^e section de COA sans affectation
 9^e Pont de Claret

SERVICES VÉRIFIÉS

à Coulbrie (Isère) n° 263 premier service auxiliaire par commission de réforme de Grenoble du **17 mai 1919** (loi du **17 août 1913**)
 Proposé pour une pension définitive du taux de **40%** par la commission de réforme de Grenoble, du **24 novembre 1919**, pour :
 1^{re} - Cicatrice de la cuisse. Atrophie du testicule gauche.
 2^e - à l'hôpital de Villefrance -

A reçu un Certificat de Bonne conduite
 apte aux armées pour blessure de guerre, cuisse droite, légère atrophie de la cuisse droite.
 En convalescence d'un mois du **7 sept^{re} 1914** au **7 octobre 1914**
 Convalescence prolongée jusqu'au **21 octobre 1914**
 Rejoint le Dépôt le **18 dit** jour
 Admis au C.S.R. de Lyon du **27 novembre 1914** au **1^{er} décembre 1914**
 En convalescence du **1^{er} décembre 1914** au **31 janvier 1918**
 Contre C.S.R. de Roanne le **27 février 1918**

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

Rattaché à la classe de **Mou 1911** le **30-9-1923**
 art. 58, loi du **1^{er} avril 1923**, père de **4** enfants

Déjà service auxiliaire, pension définitive **40%**, art. 1, C.R. Grenoble du **28 octobre 1924**, pour :
 1^{re} - Cicatrice fosse gauche - 2^e - Atrophie du testicule gauche.
 Pension de **1080^{fr}** avec jouissance du **24-11-24**, concédée par arrêté Minist^{re} en date du **17 juillet 1926**.
 Déjà service auxiliaire, pension définitive **45%**, par la Commission de Réforme de Grenoble, du **9 Mai 1928** pour :
 Cicatrice cuisse gauche **45%** - 2^e - Cicatrice mollet droit **30%**, à titre documentaire.
 Maintenu S^{er} auxiliaire, pension définitive **45%**, par la C^{om} de Réforme de Grenoble, du **16 Janvier 1936**, pour :
 Cicatrices cuisse gauche - **30%** - Atrophie du testicule g. **10%** - Cicatrice mollet droit - inférieure à **10%** - à titre documentaire

Medaille Militaire par décret du **16 mars 1940** (10 des 2 et 3 avril 1940)

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Depierre, Coqnocon

Nom : *Depierre, Coqnocon*
 Prénoms : *Jean Jules Fern* Surnoms : _____

Numéro matricule du recrutement : **1606**
 Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.
 Né le *8 Mai 1893* à *Coubrière*, canton *Voiron*, département de *Isère*, résidant à *Coubrière*, canton de *Voiron*, département *Isère*, profession de *Cultivateur*.

SIGNALEMENT.
 Cheveux : *châtains*
 Yeux : *bleus*
 Front... Hauteur : } *mojeu*
 Largeur : }
 Dos : } *taille*
 Base : }
 Saillie : }
 Largeur : }
 Taille : *1 mètre 40* centimètres.
 Taille rectifiée : *1 m.* cent.
 Marques particulières : _____
 Degré d'instruction générale : *6*

à M. le Commandant
du Bureau de Recrutement
à Voiron
 L'Intendant Militaire,
 DÉPARTEMENTALE
 ISÈRE
 GRENOBLE, le *11 Mars* 1933

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE ou au spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
<i>14^e section de l'Intendance Militaire</i>		<i>6662</i>
<i>14^e section de l'Intendance Militaire</i>		<i>6266</i>
<i>14^e section de C.O.A sans affectation</i>		
<i>à Pont de Claix</i>		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Inscrit sous le n° *64* de la liste *du Canton de Voiron* incorporé à compter du *28 Novembre 1913*.
 Admis au Corps le *28 Novembre 1913* à six ans le *28.11*
 Admis à l'école de formation en Suisse le *1^{er} mai 1916* C.M. du *2 Juillet 1916* à Lyon le *6 Septembre 1917* C.M. du *22 Septembre 1917* à la *14^e section de Commissaires d'ad.* le *4 mars 1918* classe service auxiliaire par la commission de réforme du Rhône Central du *23 Septembre 1918* Mis en congé illimité de démobilisation le *30 mars 1919* par la *14^e section de C.O.A. d'ad.* corps démobilisateur. Se retire à *Coubrière* (Isère) n° *263* Maintenu service auxiliaire par la commission de réforme de Grenoble du *19 mai 1919* (loi du *17 août 1915*) Propose pour une pension définitive du taux de *40%* par la commission de réforme de Grenoble, du *24 novembre 1919*, pour "à titre de blessé de la guerre". Atrophie du testicule gauche.
 à l'hôpital de Villerupingen -
 A reçu un Certificat de Bonne conduite
 apte aux armées pour blessure de guerre, cuisse droite, légère atrophie de la cuisse droite.
 En convalescence d'un mois du *7 sept^{br} 1914* au *7 octobre 1914*
 Convalescence prolongée jusqu'au *31 octobre 1914*
 Rejoint le Dépôt le dit jour
 Admis au C.S.R. de Lyon du *27 novembre 1914* au *1^{er} décembre 1914*
 En convalescence du *1^{er} décembre 1914* au *31 janvier 1918*
 Entré C.S.R. de Roanne le *27 février 1918*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE.	R. RÉSIDENCE.

Médaille Militaire par décret du *16 mars 1940* (D.O. des 2 et 3 avril 1940)

Rattaché à la classe de *Mon* 1911 le *30-9-1923*
 art. 58, loi du *1^{er} Avril 1923*, père de *un* enfants
 Déjà service auxiliaire, pension définitive *40%* art. 7, C.R. Grenoble du *28 octobre 1924*, pour "à titre de blessé de la guerre" atrophie du testicule gauche.
 Pension de *1030fr* avec jouissance du *24-11-21*, concédée par arrêté Minist^l en date du *17 juillet 1926*.
 Déjà service auxiliaire, pension définitive *40%* par la Commission de Réforme de Grenoble, du *9 Mai 1925* pour "à titre de blessé de la guerre" atrophie du testicule gauche.
 Maintenu S. auxiliaire, pension définitive *40%* par la Commission de Réforme de Grenoble, du *16 février 1936*, pour "à titre de blessé de la guerre" atrophie du testicule gauche.
 à titre documentaire

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

SERVICES VÉRIFIÉS

bis 5

A

17

17

17

Fiche d'affectation créée

Fiche matriculaire créée

Nom : **Depierre, Coqnocon**

Numéro matricule du recrutement : **1606**

Prénoms : **Jean Jules Em** Surnoms :

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le **8 Mai 1893**, à **Coubrière**, canton de **Voiron**, département de **Isère**, résidant à **Coubrière**, canton de **Voiron**, département de **Isère**, profession de **Cultivateur**.

SIGNALEMENT.

Cheveux : **châtain** Renseignements physiologiques complémentaires :
Yeux : **bleus**
Inclinaison :
Front : **normal**
Hauteur :
Largeur :
Dos :
Base :
Taille : **1 mètre 40 centimètres.**
Taille rectifiée : **1 m. cent.**
Marques particulières :
Haut. : **normal**
Saillie :
Largeur :
Visage : **long**
Degré d'instruction générale : **9**

Remarque
du Bureau de Recrutement
à M. le Commandant
de la Section Départementale des Pensions de l'Isère
L'Intendant Militaire,
Grenoble, le 14/15
1937

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° **64** de la liste **du Canton de Voiron**
Incorporé à compter du **28 novembre 1913**.
Arrivé au Corps le **28 novembre 1913** 2^e année le **28.11**
Promu à **1^{er} sous-officier** en Suisse le **1^{er} mai 1916** C.M. du **2^e juillet**
1916 rapatrié à Lyon le **6 septembre 1917** C.M. du **22 septembre 1917**
à la **14^e Section de Commis-Cuiviers d'adm.** le **4 mars 1918** classé
service auxiliaire par la commission de réforme du Rhône Central du
23 septembre 1918 M. en m. n. l.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	DU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
14 ^e section de C.O.A. dans affectation atelier de Charpentier Pont-de-Clanf		6-663 6266

SERVICES VÉRIFIÉS

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivision de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.

CAMPAGNES.

Allemagne du août 1914 au 30 mars 1915
Armées du 2 août 1914 au 23 août 1914
Cap^t du 24 août 1914 au 30 avril 1916
En Suisse du 1^{er} mai 1916 au 5 sept^r 1917
Int^r du 6 sept^r 1917 au 30 mars 1919

BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ET

Allegréviller
Blessé le **23 août 1914** aux **Monts (Montreuil et Moselle)** par balle à la hanche gauche et **mallet droit**.
Été à l'**O** du Reg n° **1078**, du **28 août 1918**.

Croix de guerre, une étoile de bronze
Soldat énergique et brave
particulièrement distingué
parti, au combat du 20 août 1914, au cours duquel, il a été grièvement blessé.

Médaille Militaire par décret du 16 mars 1940 (30 des 2 et 3 avril 1940)

PÉRIODES D'EXERCICES.	Réserve...	1 ^{er} dans 1
		2 ^e dans 1
	Armée territoriale.	Supplémentaire dans 1
		1 ^{er} dans 1
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.		De ... au ...

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).